505 LH 12/14 2010 (1941) patriement des W.G.C. français expédiés en Belgique te du service de liaison S.N.C.F. W.V.D. Bruxelles

25. 4.4I

ADAM - Ingénieur Ppal Service de liaison SNCF-WVD Bruxelles

D. IZI.04I/I4

Communication téléphonique de M. BIRON du Syndicat belge de l'Acier (STRELAC)

Réunion du 25 avril I94I des représentants des Usines et Aciéries belges

M. HARTMANN de l'E.B.D. a fait connaître au cours de la réunion qu'à partir du 5 mai 1941 les transports de minerais en provenance du bassin de Briey à destination de la Belgique seront assurés exclusivement avec du matériel belge.

A cette date, tous les wagons français de grande capacité Talbot qui servent actuellement à assurer ce trafic doivent être renvoyés en France. Tout wagon isolé de cette catégorie qui pourrait arrivée accidentellement en Belgique devre être acheminé vers la France immédiatement et sans délai.

> (s) SCHNEIDER Inspecteur divisionnaire

1 copie à M. GOURSAT " à M. PLOUVIEZ " à M. LE BESNERAIS

A

" à M. ADAM 1

1 " à M. ASTRUC